

## Audio avec la Directrice Générale – 4 mars 2021

### Point sur la situation sanitaire

Un an après-le premier confinement, ce point a pris un aspect routinier... y compris sur l'absence de remontée par direction d'origine dans les services déconcentrés. Dans sa liste de questions et remarques envoyées à la DG préalablement à la visio, **Solidaires Ccrf & scl** avait souligné que le Ministère de l'Intérieur était plus réactif sur certains dossiers que sur d'autres...

**Solidaires** a également tenu à attiré l'attention sur les pressions parfois (ou souvent) exercées sur les collègues en télétravail.

La Directrice Générale a argumenté sur le fait que le télétravail incluait une manière un peu différente de manager, avec notamment des « points de rendez-vous » plus fréquents... Tout en précisant qu'il fallait souligner les difficultés très particulières (pour Solidaraires, on traduira par « errements locaux ») au pôle C.

La DG a également évoqué les formations de cadres (10 ont bénéficié d'une formation à ce stade, il reste une trentaine d'inscriptions en cours pour bénéficier d'une formation dans les semaines à venir. Il est à noter que les IP de la prochaine promotion vont également bénéficier du module de formation sur l'encadrement à distance, avec une table ronde pour associer théorie et pratique. Reste que nous n'en connaissons pas le contenu et si la formation sera suivie d'effet positifs dans les services...

Concernant les masques de protection (pour mémoire, des masques lavables de catégorie 1), la distribution ne va pas tarder en administration centrale, et pour les services déconcentrés va être faite par les préfetures selon le calendrier prévu, aucun retard n'ayant été signalé à ce stade.

Concernant la campagne de vaccination, la DG n'a pas d'information plus précise que ce qui a été évoqué au niveau ministériel, à savoir que le Ministre souhaite organiser une campagne pour les personnels de Bercy... Dans l'attente d'éventuelles annonces par le Premier Ministre dans sa conférence de presse hebdomadaire.

### Stagiaires

La formation initiale A CCRF a repris en présentiel depuis février pour les modules avec travaux pratiques en demi ou quart de groupes. Le stage pratique devrait commencer le 22 mars dans les directions initialement prévues (comme le stage d'été... à ce stade).

La formation Ingénieur-es labo devrait débuter le 22 mars à Montpellier. L'ENCCRF cherche avec le SCL à identifier les contenus qui pourraient se faire à distance.

La formation des 2 promotions B en A sont à ce stade confirmée aux dates prévues.

La formation de la prochaine promotion IP se fera bien à Montpellier. Comme pour les autres formations l'école regarde quels modules pourraient être faits en distanciel. A noter que l'école a signé une convention d'hébergement sur Montpellier comme l'année dernière...

Les formations continues CCRF programmées en mars et avril, pourraient basculer en distanciel sauf lorsque la présence est indispensable pour les TP.

**Solidaires** a souligné que les retours de la promotion Inspectrices-Inspecteurs étaient globalement positifs sur la reprise en présentiel, un constat partagé par l'ENCCRF.

Concernant les affectations, qui vont se passer cette année « à l'ancienne » comme l'année dernière, **Solidaires** a souligné la nécessité de travailler sur les règles d'affectation. Comme chaque année l'administration partage cette nécessité... mais un peu tard, alors que la formation a commencé et qu'il est trop tard pour appliquer de nouvelles règles pour la session en cours. La DG a marqué son accord, les discussions devraient commencer avant septembre prochain.

**Solidaires** avait également souligné qu'en la matière la direction de l'école ne pouvait se décharger sur les délégué·es, qui se sont vu confier le rôle (exposé !) d'inviter les stagiaires (donc leurs camarades de promotion) à réfléchir au sein de la promotion sur des critères d'affectation. Bon courage...

**Solidaires** a également attiré l'attention sur le stress généré par les devoirs à fort coefficient qui se sont succédés depuis la reprise il y a un mois, et les craintes d'avoir échoué qui ont pu se faire jour.

L'ENCCRF a précisé qu'à ce jour, le devoir pour lequel la correction avait commencé n'a pas permis de détecter de situation anormale par rapport à d'habitude. L'école contactera les collègues stagiaires ayant eu des difficultés, et le cas échéant proposera un soutien.

Concernant les oraux de concours :

- Pour le concours A, les admissibles auront la possibilité de présenter l'oral à distance, et pour les volontaires ce sera en présentiel. Les dispositions de l'année dernière sont toujours en vigueur, l'oral de langue disparaissant et les coefficients étaient par conséquent réajustés, avec un jury réduit de 3 à 2 membres.
- Pour le concours d'IP, a priori tout le monde passerait en présentiel.

## Enquêtes

### Contrôle des jauges

**Solidaires** a tenu à revenir sur les contrôles de jauges effectués sans habilitations, et intensifiés (comprendre systématisés) dans les départements en « vigilance renforcée ». Pour **Solidaires**, de tels contrôles posent nécessairement des problèmes éthiques pour les collègues... quand la DG déclare qu'il est compliqué éthiquement de ne pas participer à « cet exercice essentiel pour retrouver la vie la plus normale possible », et que seulement 500 contrôles environ ont été effectués la semaine dernière par des collègues CCRF.

**Solidaires** a également souligné l'absence de coordination qu'il peut y avoir localement organisation avec les autres services de l'Etat... qui sont eux habilités !

La Directrice Générale a reconnu l'importance de la coordination avec les autres services, et a fait passer le message à la fois à Bercy et à la Cellule Interministérielle de Crise, chargée à elle de faire passer le message aux préfet·es.

Pour **Solidaires**, vu le fonctionnement de la DGCCRF et des préfectures, il va encore y avoir un paquet de DD où les enquêteurs et enquêtrices vont devoir se débrouiller dans leur coin... Un problème récurrent.

### Contrôle des masques

La DG vient de lancer la TN 34 NC concernant « le contrôle des masques mis à disposition du grand public », précisant que la Douane envisageait de mettre en œuvre des contrôles au dédouanement mais aussi ex-post (comprendre après le dédouanement) dans les entrepôts des importateurs. **Solidaires** a pointé du doigt l'attitude de certain·es directeur·trices de la douane,

qui auraient des velléités de récupérer des missions CCRF. L'important pour **Solidaires** n'est pas de s'accaparer des missions mais bien d'arriver à leur meilleure réalisation.

**Solidaires** a fait le parallèle avec l'import bio, en interpellant la DG dans son courrier préalable à la réunion. Pour vraiment mettre en valeur les belles enquêtes et la lutte contre les fraudes, la mission alimentation doit être conservée et même valorisée ! **Solidaires** a rappelé également la nécessité d'agir directement sur les flux, faute de quoi les enquêteurs et enquêtrices CCRF seront condamnés à courir après les crises et les alertes, comme ça a été le cas avec l'alerte sésame.

### **Effectifs**

**Solidaires** a souligné [un récent rapport du Sénat](#) et notamment [sa proposition n°9](#) de renforcer les effectifs pour notre administration. Une proposition qui est aussi une revendication de longue date de **Solidaires** !

Pour la DG, cette année la DGCCRF aura les moyens budgétaires pour recruter à hauteur de ce à quoi elle a droit... Ce qui, joie des mécanismes budgétaires, n'était jusque-là pas forcément le cas, le gouvernement pouvant annoncer un certain niveau d'effectifs avant dans les faits de sabrer dans les emplois...

### **SGC**

Depuis la mise en place des SGC, force est de constater que le lien avec ces services n'est pas toujours optimal...

**Solidaires** a souligné les difficultés concrètes occasionnées par la perte de proximité pour les collègues en services déconcentrés : si pour la DG le rôle d'un SG est de valider ou pas les demandes, pour nous il s'agit en premier lieu d'un rôle de conseil et d'information. Or les SGC se permettent parfois d'interpréter les textes... Ce qui pose encore plus de problèmes qu'avec les anciens SG qui avaient au moins l'avantage d'être sur place.

La DG a reconnu des difficultés dans la phase de démarrage des SGC, et a déclaré avoir demandé un bilan sur cette réforme, la mutualisation prenant « le sens de l'histoire » à condition d'apporter réellement une amélioration du service rendu.

Vu de la base, pour l'instant, c'est pas gagné ! Quant à l'objectivité du futur bilan... Les collègues seront juges !

**Solidaires** a également demandé à ce que les collègues issus des SG DDI et DIRECCTE qui ne sont pas partis dans les SGC bénéficient d'une possibilité de formation nationale pour leur permettre d'occuper dans les meilleures conditions de nouvelles missions. Pour la DG, de tels besoins ne lui avaient pas été remontés, donc les difficultés doivent lui être signalées afin que les collègues soient pris-es en charge.

## **Questions diverses**

### **Elections**

**Solidaires** a demandé que la DG attire l'attention de Bercy sur les élections dans les futures DREETS et DEETSPP : alors qu'elles doivent se dérouler dans les 6 mois qui viennent, rien n'a été fait à ce jour...

Un problème plus lourd de conséquence pourrait se poser avec le remplacement des actuels Comités Techniques et CHSCT par les futurs Comités Sociaux d'Administration. Si la DG défend l'idée d'obtenir un CSA de la DGCCRF, l'accord de la DGAFP est loin d'être acquis.

**Solidaires** a marqué son attachement à ce que la CCRF ait son instance de dialogue CSA, qui justifierait également le maintien de commissions administratives paritaires (CAP) spécifiquement CCRF.

L'absence de CSA pour la CCRF remettrait *De facto* en cause le fait que la DGCCRF serait toujours une Direction Générale pleine et entière.

### **IFDD**

Contrairement à ce qui se faisait « historiquement », les collègues arrivés du Pôle 3<sup>E</sup>.et exerçant des missions d'enquête ne se sont pas vu attribué l'Indemnité Forfaitaire de Déplacement dans le Département.

La DG explique ce changement par les nouvelles règles statutaires, ces venues se font sous le régime de la Position Normale d'Activité qui maintient les collègues dans le régime indemnitaire de la direction qui les gère, la DGE dans le cas présent.

**Solidaires** a souligné que dans ce cas les collègues devaient bénéficier des frais de mission, versés par la direction locale. Reste à s'assurer que ce soit bien le cas !

*La prochaine visio-conférence consacrée à l'actualité devrait avoir lieu début avril, avant les vacances scolaires.*